

JANVIER 2019-2020

Aide financière aux festivals et aux événements touristiques

Période de dépôt : du 21 novembre 2018 au 9 janvier 2019, pour les événements se déroulant entre le 1^{er} mai et le 31 octobre 2019 inclusivement. **Et un mois au printemps de chaque année qui sera diffusé sur le web**, pour les événements se déroulant entre le 1^{er} novembre 2019 et le 30 avril 2020 inclusivement.

Buts : positionner la destination québécoise sur la scène nationale et internationale en favorisant le développement des festivals et événements touristiques; stimuler l'économie des régions par l'augmentation du nombre de visiteurs et l'accroissement des recettes touristiques.

Programme AtoMc Hockey

Période d'inscription : à partir du 15 janvier 2019 pour la saison 2019-2020

Buts : fournir des chandails de hockey aux équipes des ligues mineures et les équipes récréatives de la catégorie **bantam au Québec** sont admissibles au programme atoMc[®] Hockey. Les dirigeants des associations de hockey mineur, les responsables des commandites et les entraîneurs peuvent tous procéder à une inscription au programme atoMc[®] Hockey. Un membre de l'association doit remplir une demande au nom de la catégorie bantam en entier. Les associations n'ont aucuns frais à payer pour participer au programme atoMc[®] Hockey si elles utilisent le chandail standard du programme.

Fondation TD amis de l'environnement

Date limite d'inscription : 1^{er} appel 15 janvier 2020, 2^e appel 15 juillet 2020

Buts : peut financer différents types de projets: jardins communautaires, plantation d'arbres et verdissements des espaces urbains, sensibilisation à l'environnement. Les projets peuvent également toucher le déploiement de classes en plein air et des terrains de jeu naturel. Le soutien financier se situe entre 2 000 \$ et 8 000 \$. Les écoles primaires et secondaires, les municipalités et les OBNL sont admissibles à ce soutien.

TRECQ - Mesure dédiée à la lecture | [Formulaire](#)

Date limite d'inscription : 17 janvier 2019

Buts : le projet déposé doit favoriser l'éveil à la lecture, accroître l'intérêt pour la lecture ou renforcer les habiletés parentales à la lecture (ex. : atelier de cuisine pour favoriser la lecture). Il s'adresse aux OBNL qui supportent des projets qui sont réalisés en étroite collaboration avec une école. **Le projet doit se réaliser à l'extérieur des heures de cours (avant ou après les classes, sur l'heure du dîner).** Le financement maximal d'un projet peut aller jusqu'à 25 000 \$.

TRECQ - Persévérance scolaire | [Formulaire](#)

Date limite d'inscription : 17 janvier 2019

Buts : le projet doit avoir une influence sur les déterminants de la persévérance scolaire (dont l'activité physique et l'alimentation). Il s'adresse aux OBNL qui supportent des projets qui sont réalisés en étroite collaboration avec une école. **Le projet doit se réaliser à l'extérieur des heures de cours (avant ou après les classes, sur l'heure du dîner).** Le financement maximal d'un projet peut aller jusqu'à 25 000 \$.

Programme d'assistance financière pour les Jeudis en chanson SSJB

Date limite d'inscription : 18 janvier 2019

But : soutenir l'organisation de spectacles culturels en milieu rural, 100 % francophones et centricois. Il vise aussi à offrir une tribune privilégiée aux artistes du territoire tout en encourageant le dynamisme culturel de nos communautés rurales. Finalement, le programme favorise les rassemblements populaires et la fierté d'appartenir à une communauté, dont la langue française est au cœur de leur culture.

Emplois d'été Canada 2019 (EÉC)

Période de dépôt : 17 décembre 2018 au 3 février 2019

But : encourager les organismes à but non lucratif, les employeurs du secteur public et les petites entreprises comptant 50 employés ou moins à créer des emplois qui répondent à leurs besoins et qui profitent aux jeunes souhaitant acquérir de l'expérience de travail.

Staples - Donne des super pouvoirs à ton école

Période d'inscription : du 3 décembre 2018 au 31 janvier 2019

Buts : vise les écoles étant en mesure de démontrer leur engagement en matière d'initiatives environnementales (dont le jardinage, le verdissement des espaces, la gestion des matières résiduelles et les mouvements zéro déchets). Les gagnants peuvent gagner 20 000 \$ en équipement technologique chez Staples (tablettes, ordinateurs, caméra, etc.)

Programme Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine

But : appuyer des activités qui sont créées et ouvertes à l'intention du grand public et qui célèbrent le patrimoine historique local ainsi que les artistes et les artisans locaux.

Volet Festivals locaux / Dates limites : **31 janvier 2020** – pour les festivals qui commencent **entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre / 30 avril 2020** – pour les festivals qui commencent **entre le 1^{er} janvier et le 30 juin**
30 septembre 2020 – pour les festivals qui commencent **entre le 1^{er} juillet et le 31 août**.

But : offrir une aide financière aux groupes locaux qui organisent des festivals récurrents et présentent des œuvres d'artistes et d'artisans locaux ou des interprètes du patrimoine historique local.

Volet Commémorations communautaires / Date limite : **31 janvier 2020** pour les événements de l'année civile suivante

But : offrir une aide financière pour des événements locaux non récurrents, avec ou sans un projet mineur d'immobilisations qui soulignent le centenaire ou l'anniversaire subséquent, par tranches de 25 ans (ex. : 125^e, 150^e) d'un événement local important ou une personnalité locale importante. L'aide financière des projets d'immobilisations est d'un maximum de 25 000 \$ (tels que des projets communautaires en art, la restauration d'objets, les livres d'histoire communautaire, les statues et murales).

Volet Fonds des legs Date limite : **Aucune à ce volet**

Buts : appuyer les projets communautaires qui commémorent un événement historique local important ou rendent hommage à une personnalité historique locale importante; entreprennent la restauration, la rénovation ou la transformation d'édifices existants ou d'espaces extérieurs ayant une signification importante pour la communauté locale et qui sont destinés à la communauté.

Fonds culturel arthabaskien

Date limite : **31 janvier 2019**

Buts : venir en aide aux organismes, aux établissements et aux associations qui contribuent au développement culturel du territoire de la MRC d'Arthabaska. Les objectifs poursuivis sont de soutenir financièrement la réalisation d'initiatives culturelles sortant du cadre régulier d'intervention des organismes culturels; d'offrir à des acteurs culturels du milieu une occasion supplémentaire d'acquérir de l'expérience ou de la reconnaissance; d'encourager les initiatives culturelles ayant des retombées dans la communauté; de favoriser l'implication des municipalités et du milieu; de venir en aide aux organismes, aux établissements et aux associations qui contribuent au développement culturel du territoire de la MRC d'Arthabaska.

Fondation Bon départ de Canadian Tire - Subventions de développement communautaire

Période d'inscription : du 30 décembre 2019 au 1^{er} février 2020, pour les activités offertes du 1^{er} mai 2020 au 31 août 2020

But : favoriser l'accès à des activités sportives et récréatives de qualité en finançant des programmes qui sont conformes au cadre de développement à long terme du participant/athlète de l'initiative Le sport, c'est pour la vie. Les programmes admissibles doivent répondre aux exigences suivantes: durer au moins cinq heures au total; comporter au moins cinq séances; regrouper au moins 25 participants de 4 à 18 ans; éliminer les obstacles à la participation d'enfants issus de familles défavorisées.

FÉVRIER 2019-2020

Subventions MEC – Printemps et automne

Dates limites : Cycle du printemps, **du 31 janvier au 28 mars 2019**

Buts : déterminer les obstacles à la pratique des activités de plein air pour contribuer à les éliminer et élargir la communauté des adeptes de plein air actifs; aider et encourager les gens à pratiquer des activités de plein air de façon responsable pour assurer une bonne gestion de l'environnement. Les subventions d'un maximum de 20 000 \$ visent à soutenir la communauté des adeptes de plein air actifs.

Kraft Hockeyville

Mise en candidature : **du 1^{er} janvier au 10 février 2019**

Buts : Kraft Hockeyville est concours pancanadien invitant les communautés à se mobiliser sur le WEB pour la rénovation de leur aréna. Le 1^{er} prix à gagner est de 250 000 \$ alors que les communautés finalistes des 2^e et 3^e places recevront 25 000 \$, selon le nombre de votes cumulés.

Programme de subvention Bon Départ pour l'accessibilité

Période d'inscription : dernier appel de projets, **entre le 30 novembre 2018 et le 15 février 2019**

But : subventions allant jusqu'à 50 000 \$ pour des projets destinés à aider des organismes à offrir une accessibilité générale à leurs installations, donnant ainsi accès à leurs programmes ou services récréatifs. Par exemple : des rénovations pour élargir les couloirs ou les entrées de porte trop étroites pour permettre le passage d'un fauteuil roulant, d'un triporteur électrique ou d'un cadre de marche; l'installation d'ascenseurs, d'élévateurs ou d'ascenseurs de piscine. La construction d'allées piétonnières accessibles entre les installations extérieures d'un centre récréatif (p. ex. entre des terrains de tennis, des piscines, des terrains de jeu et des parcs).

Programme de subvention Bon Départ pour l'innovation en conception inclusive

Date limite : dernier appel de projet, **entre le 30 novembre 2018 et le 15 février 2019**

Buts : vise à améliorer les plans d'espaces sportifs et récréatifs existants à l'aide de solutions innovantes uniques qui favorisent l'inclusivité des enfants ayant diverses limitations fonctionnelles et leur donnent accès à ces espaces. Bon départ accordera des subventions allant de 100 000 \$ à 1 000 000 \$ à ces types de projets.

Fonds culturel de Nicolet-Yamaska | [Formulaire](#) | Information : [Marthe Taillon](#)

Dates limites : **17 février et 17 août 2020**

But : soutenir les initiatives culturelles du territoire d'application afin d'encourager la médiation culturelle en facilitant, notamment le rapprochement entre les artistes et les communautés de vie, soit :

- contribuer à la vitalité et au dynamisme artistique et culturel;
- renforcer la concertation en matière de développement culturel;
- accroître le sentiment d'appartenance et de fierté des citoyens.

Programme d'emplois verts (emploi étudiant) de l'ACPL | [Formulaire](#)

Date limite : **22 février 2019**

Buts : créer des expériences de travail significatives pour les jeunes; développer une génération de jeunes qui valorise la proximité avec la nature et potentiellement, souhaite poursuivre une carrière dans le domaine des emplois verts; offrir un soutien indispensable aux municipalités, communautés autochtones et autres organisations admissibles afin qu'elles puissent embaucher plus de jeunes dans le cadre de l'avancement de leurs priorités en matière de plein air, d'environnement et de développement durable. « **Emploi vert** » a une interprétation large incluant l'horticulture et l'aménagement paysager des parcs, la planification et l'exploitation des parcs, les emplois techniques dans les parcs, la biodiversité, l'animation de parcs et/ou d'activités de loisirs en plein air, ainsi que les emplois d'interprète ou d'ambassadeur de parc.

Programme projets jeunesse locaux | [Formulaire](#)

Période d'inscription : **5 au 25 février 2019**

Buts : Donner à des organismes la capacité d'agir auprès des jeunes (15 à 29 ans) à une échelle locale. Contribuer à la création et au maintien d'environnements stimulants, sains, sécuritaires et ouverts pour les jeunes. Aider les jeunes dans leurs apprentissages, leurs initiatives et leur projet de vie. Résoudre des problèmes ou combler des besoins exprimés localement. Financement maximal 50 000 \$.

Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV

Date limite : **Dernier appel de projets, 23 février 2018**

Buts : financer la construction, l'aménagement, la mise aux normes ou la rénovation d'installations sportives et récréatives ainsi que de sentiers et de sites de pratique d'activités de plein air. Par ce soutien financier, le Ministère souhaite assurer la pérennité, la fonctionnalité et la qualité des installations existantes ainsi que leur conformité avec les normes; mieux répondre aux besoins de la population québécoise en ce qui concerne la pratique d'activités physiques, sportives et de plein air; participer à l'enrichissement du parc d'installations sportives, récréatives et de plein air. Le programme est doté d'une enveloppe de 100 millions de dollars. L'aide demandée ne peut excéder 50 % du coût maximal admissible, jusqu'à concurrence de 7,5 millions de dollars. Le cumul de l'aide gouvernementale doit être inférieur ou égal à 50 % du coût total du projet (75 % pour l'Administration régionale Kativik, les villages nordiques, les commissions scolaires et les cégeps).

Fonds Éco IGA | [Pour participer au programme](#) de distribution de barils et de composteurs

Période d'inscription : **en février-mars de chaque année**

But : Ce fonds se veut un levier du développement durable pour les collectivités québécoises. Il sert à financer des projets environnementaux qui répondent concrètement aux réalités du milieu à travers le Québec.

MARS 2019-2020

Défi Ensemble, tout va mieux de ParticipACTION

Période d'inscription : du 1^{er} février au 1^{er} mars 2019

Buts : offrir un défi annuel d'activité physique qui rassemble les communautés grâce au sport et à l'activité physique. Les communautés, les organisations et les écoles sont invitées à enregistrer leur programme ou événement dans le cadre du Défi Ensemble, tout va mieux, qui aura lieu du 31 mai au 16 juin. **Une demande une subvention pouvant aller jusqu'à 1 000 \$** peut être déposée afin d'aider les communautés à faire la promotion de l'activité physique pendant le Défi.

Programme Arbres comestibles

Date limite : 1^{er} mars 2019 avec prolongement au 29 mars

Buts : offrir aux citoyens un accès à des arbres et des arbustes qui produisent des fruits et des noix; combattre l'insécurité alimentaire dans les communautés en plantant des arbres et des arbustes fruitiers et noisetiers. Des subventions allant jusqu'à 3 500 \$ sont disponibles.

Programme de verdissement des terrains d'écoles

Date limite : 1^{er} mars 2019 avec prolongement au 29 mars

Buts : offrir l'opportunité aux enfants d'apprendre et de jouer à l'extérieur dans une cour d'école verte et dynamique. Deux saisons de plantation sont proposées : printemps 2019 (1^{er} mai – 30 juin) et automne 2019 (1^{er} septembre – 31 octobre). Estimez le nombre d'arbres à inclure au projet en fonction de l'espace disponible et du budget de la subvention (3 500 \$).

Participation des jeunes Canadiens à la conservation de la faune – Lignes directrices

Date limite : non disponible | Dernier appel de projets **13 mars 2018** avec prolongement au 3 avril 2018

But : permettre aux organisations d'élaborer et d'exécuter des programmes destinés aux enfants. Ce financement appuiera certains programmes régionaux d'envergure nationale visant à sensibiliser les enfants de 6 à 12 ans pour encourager leur participation à la conservation de la faune au Canada. Dans l'ensemble, ce financement servira à sensibiliser les enfants à la protection de la biodiversité du Canada pour les générations futures et aux menaces, comme le changement climatique, qui l'affectent. Plus précisément, il appuiera des programmes qui permettront d'atteindre les trois objectifs suivants : 1. Accroître les connaissances et la sensibilisation des enfants à l'égard de la faune du Canada, y compris les menaces qui pèsent sur la faune et son habitat, et la façon de conserver et de rétablir les espèces en péril; 2. Donner aux enfants l'occasion de participer à des activités qui contribuent à préserver la nature; 3. Inspirer les enfants à être des intendants actifs du monde naturel.

Fonds culturel de la MRC de Drummond | [Description du Fonds](#) | [Formulaire](#)

Date limite : 15 mars 2019

Buts : soutenir les initiatives du milieu qui contribuent à favoriser l'accès aux arts et à la culture pour tous les citoyens; à développer des activités et des produits culturels novateurs; à renforcer la concertation en matière de développement culturel sur le territoire; à offrir aux artistes et organismes culturels des occasions de créer et d'innover à l'intérieur de projets spécifiques; à réaliser des activités de médiations culturelles dans le cadre des Journées de la culture 2018; à contribuer à la mise en valeur des richesses historiques et patrimoniales de la MRC. L'aide financière consentie est d'un maximum de 2 000 \$ par projet et ne peut dépasser 50 % du coût total du projet.

Fonds AgriEsprit

Période d'inscription : du 1^{er} au 29 mars 2019

But : améliorer la qualité de vie des gens qui vivent dans les communautés rurales. Les projets qui ont été financés par le passé comprennent des hôpitaux et centres médicaux, des garderies, de l'équipement d'incendie et de sauvetage, des terrains de jeux, des banques alimentaires, des bibliothèques, des centres récréatifs et des jardins communautaires. Subvention maximale de 5 000 \$ à 25 000 \$ pouvant venir s'ajouter au montant recueilli dans le cadre de ses autres efforts de collecte de fonds.

Programme Croque-Santé – Métro

Date limite : 29 mars 2019

Buts : encourager les élèves à développer de saines habitudes alimentaires, et plus particulièrement, à augmenter leur consommation de fruits et légumes, reconnus pour être à la base d'une alimentation saine. Une bourse d'une valeur de 1 000 \$ sera remise aux écoles sélectionnées.

Programme de Reboisement Social™ d'Arbre-Évolution – Formulaire**Période d'inscription : de février au 29 mars 2019**

But : financer vos volontés de reboisement et de verdissement en fournissant un financement pour plus de 10 000 arbres, lesquels seront plantés dans les collectivités québécoises qui en feront la demande (municipalités, parcs régionaux, associations de riverains, écoles, etc.). L'aide du Programme inclut les éléments suivants : une évaluation de votre dossier, une visite de caractérisation des sites de plantation, l'élaboration du plan de reboisement, les arbres* nécessaires à la réalisation de votre projet, une main-d'œuvre qualifiée encadrant la mise en terre et les bénévoles, le fertilisant racinaire – mycorhizes, 25 % des frais de paillis d'ingénierie, du matériel de plantation, la rédaction d'un communiqué de presse, la mise en ligne d'une page Web dédiée à votre projet avec banque de photos, un soutien professionnel après la mise en terre, un suivi de la plantation sur 50 ans.

Fonds Chantiers Canada-Québec, volet Fonds des petites collectivités (FPC)

Volet 2 : Infrastructures collectives

Date limite : **le programme FPC est fermé**, il n'est plus possible d'y soumettre une demande d'aide financière | dernier appel de projets 31 mars 2018

But : offrir aux municipalités de moins de 100 000 habitants un soutien financier dans la réalisation de projets municipaux d'infrastructures admissibles contribuant, entre autres, à l'essor culturel, de loisir, sportif, touristique, au transport aérien ou à la protection des biens publics.

Programme d'aide financière à l'entretien de la Route verte

Période d'inscription : **aucune date spécifiée**. Les modalités de ce programme s'appliquent jusqu'au 31 mars 2019.

But : soutenir les partenaires municipaux dans la prise en charge de l'entretien du réseau cyclable national de la Route verte pour les segments dont ils ont la responsabilité. Il vise ainsi à assurer la pérennité du réseau et à maintenir un niveau de qualité incitant les usagers à faire des déplacements actifs efficaces et sécuritaires. Toutes les subventions versées en vertu du programme correspondent au maximum à 50 % des dépenses admissibles, jusqu'à concurrence des dépenses maximales prescrites.

AVRIL 2019-2020**Programme Jeunes en Sentier de Rando Québec | [Formulaire](#)****Date limite** : **avril 2020**

But : favoriser l'accessibilité à la randonnée pédestre et à la raquette chez les jeunes. Les écoles, les organismes jeunesse et les centres communautaires font partie des organismes que Rando Québec souhaite encourager grâce à un soutien financier pour la découverte de la randonnée pédestre auprès des jeunes. Les fonds octroyés servent à couvrir les frais reliés aux sorties d'activités de plein air, par exemple aux frais relatifs à des besoins de logistique, à l'accès aux sentiers de randonnée ou à tous autres frais liés aux sorties.

Fondation communautaire de Poste Canada**Période d'inscription** : **du 1^{er} mars au 5 avril 2019**

But : appuyer des projets qui soutiennent trois principaux secteurs : la communauté, l'éducation et la santé. Un financement sera accordé aux projets assurant l'effet maximum et créant un changement durable pour les enfants et les jeunes (jusqu'à l'âge de 21 ans) dans les secteurs suivants : programme d'éducation pour aider les enfants à atteindre leur plein potentiel; programmation favorisant des enfants en santé; création de collectivités sécuritaires et accueillantes pour les enfants; prestation de services aux enfants et aux jeunes à besoins spéciaux et à leurs familles; programmes qui défendent les intérêts des enfants et des jeunes; programmes de santé mentale pour les enfants et les jeunes. Le montant maximal d'une subvention est de 50 000 \$. Cependant, afin de financer le plus grand nombre d'organismes possible, la majorité des subventions seront de 25 000 \$ ou moins.

Fête nationale du Québec | [Formulaire en ligne](#) et [Société Saint-Jean-Baptiste CDQ](#)**Date limite** : **5 avril 2019**

But : favoriser l'organisation de réjouissances visant à susciter la participation, la solidarité et la fierté de tous les Québécois et Québécoises. De plus, il permet d'apporter un appui aux organismes se portant responsables de l'organisation des célébrations de la Fête nationale du Québec.

[Subventions à des projets dans la communauté qui visent l'adoption de saines habitudes de vie chez les jeunes](#) | [Formulaire](#)

Date limite : 5 avril 2019

But : appuyer financièrement des projets initiés dans la communauté dont les objectifs visent l'adoption de saines habitudes de vie chez les jeunes de 6 à 13 ans. Elle sera particulièrement sensible aux projets qui encouragent les jeunes à adopter de bonnes habitudes pendant toute l'année et qu'ils pourront garder ensuite dans leur vie adulte. Cinq subventions de 10 000 \$ seront offertes.

[Subventions à des projets qui favorisent de saines habitudes de vie dans les écoles primaires du Québec](#) | [Formulaire](#)

Date limite : 5 avril 2019

But : appuyer financièrement des projets initiés dans les écoles primaires du Québec dont l'objectif est de favoriser de saines habitudes de vie. Elle sera particulièrement sensible aux projets qui encouragent les jeunes de 6 à 13 ans à adopter un mode de vie actif pendant toute l'année scolaire ainsi que de bonnes habitudes alimentaires qu'ils garderont ensuite dans leur vie adulte. Elle sera également favorable aux projets proposés par des écoles primaires qui partagent les mêmes valeurs que celles du Grand défi Pierre Lavoie et qui s'inscrivent et participent au défi des cubes énergie. Trente subventions de 5 000 \$ seront distribuées.

[Programme d'aide financière aux véhicules hors route \(Volet II - Protection de la faune et des habitats fauniques\)](#)

Date limite : 15 avril et 15 novembre (non confirmé)

But : renforcer la sécurité dans la pratique des véhicules hors route (VHR), la pérennité des sentiers de VHR et le respect de la faune et des habitats fauniques lors de la pratique du VHR. Il comporte deux volets : le volet I : Infrastructures et le **volet II : Protection de la faune et des habitats fauniques** vise à soutenir : A) la réalisation d'études, de plans et devis, de travaux sur les sentiers de VHR ou les lieux de passage hors sentiers; B) l'acquisition de matériel ou la tenue d'activités relatives à la protection de la faune et des habitats fauniques qui sont directement en lien avec la pratique du VHR.

[Fonds de la ruralité de la MRC de Drummond](#) | [Formulaire](#)

Période d'inscription : 7 janvier au 19 avril 2019

But : Le Fonds est directement relié à deux priorités d'intervention ciblées par la MRC Drummond, soit le soutien aux projets structurants (social, culture, économie et environnement) qui permet de poursuivre la mobilisation de la communauté de la MRC; le soutien au développement rural qui aura comme impact de stimuler et soutenir le développement des municipalités rurales. L'aide accordée peut atteindre 50 % des coûts admissibles jusqu'à concurrence de 25 000 \$ ou de 30 000 \$ selon la portée des projets (locale ou touchant plusieurs municipalités).

[Programme de soutien pour remplacer ou modifier les systèmes de réfrigération fonctionnant aux gaz R-12 ou R-22 dans les arénas et les centres de curling du Québec](#)

Date limite : 26 avril 2019

Buts : aider les propriétaires d'arénas et de centres de curling du Québec à se conformer au Protocole de Montréal visant la réduction des substances qui appauvrissent la couche d'ozone d'ici 2020 ainsi qu'à effectuer des mises aux normes nécessaires pour assurer la pérennité de leurs installations.

[Programme Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine](#)

But : appuyer des activités qui sont créées et ouvertes à l'intention du grand public et qui célèbrent le patrimoine historique local ainsi que les artistes et les artisans locaux.

Volet Festivals locaux / **Date limite : 30 avril 2019** pour les festivals qui commencent entre le 1er janvier et le 30 juin de l'année suivante.

But : offrir une aide financière aux groupes locaux qui organisent des festivals récurrents et présentent des œuvres d'artistes et d'artisans locaux ou des interprètes du patrimoine historique local.

Volet Commémorations communautaires / **Date limite : 30 avril 2019** pour les festivals qui commencent entre le 1er janvier et le 30 juin de l'année suivante.

But : offrir une aide financière pour des événements locaux non récurrents, avec ou sans un projet mineur d'immobilisations qui soulignent le centenaire ou l'anniversaire subséquent, par tranches de 25 ans (ex. : 125^e, 150^e) d'un événement local important ou une personnalité locale importante. L'aide financière des projets d'immobilisations est d'un maximum de 25 000 \$ (tels que des projets communautaires en art, la restauration d'objets, les livres d'histoire communautaire, les statues et murales).

Volet Fonds des legs Date limite : **Aucune à ce volet**

Buts : appuyer les projets communautaires qui commémorent un événement historique local important ou rendent hommage à une personnalité historique locale importante; entreprennent la restauration, la rénovation ou la transformation d'édifices existants ou d'espaces extérieurs ayant une signification importante pour la communauté locale et qui sont destinés à la communauté.

1^{er} APPEL Programme de soutien aux événements sportifs (PSES)

Date limite : 3 mai et 4 octobre 2019

But : soutenir l'organisation, au Québec, d'événements sportifs de niveaux canadien et international (en rapport avec le plan de développement de l'excellence des fédérations sportives québécoises) ou les comités organisateurs d'événements grand public à l'intention de la population en général.

MAI 2019-2020

Fondation Bon départ de Canadian Tire – Subvention de développement communautaire

Période d'inscription : du 23 mars 2020 au 1^{er} mai 2020 pour les activités offertes du 1^{er} septembre 2020 au 31 décembre 2020

But : favoriser l'accès à des activités sportives et récréatives de qualité en finançant des programmes qui sont conformes au cadre de développement à long terme du participant/athlète de l'initiative Le sport, c'est pour la vie. Les programmes admissibles doivent répondre aux exigences suivantes: durer au moins cinq heures au total; comporter au moins cinq séances; regrouper au moins 25 participants de 4 à 18 ans; éliminer les obstacles à la participation d'enfants issus de familles défavorisées.

Programme de soutien aux événements sportifs (PSES)

Dates limites : 3 mai 2019 et 4 octobre 2019

But : soutenir l'organisation au Québec d'événements sportifs de niveaux canadien et international (en rapport avec le plan de développement de l'excellence des fédérations sportives québécoises) ou les comités organisateurs d'événements grand public à l'intention de la population en général.

Subvention pour les projets d'investissement en infrastructure dans les CPE

Date limite : 7 mai 2019

But : offrir la possibilité à l'ensemble des CPE de présenter des projets de rénovations urgentes ou nécessaires ou encore des projets visant à améliorer la qualité, à augmenter la durée de vie ou à accroître le potentiel de services des infrastructures.

Aide financière aux festivals et aux événements touristiques

Période d'inscription : un mois au printemps (mai-juin) de chaque année, pour les événements se déroulant entre le 1^{er} novembre 2020 et le 30 avril 2021 inclusivement.

Buts : soutenir la croissance des festivals et événements touristiques majeurs qui positionnent la destination québécoise sur la scène nationale et internationale et qui, par conséquent, constituent des produits d'appel importants auprès des clientèles hors Québec (volet 1); renforcer l'attractivité des festivals et événements touristiques qui contribuent de façon notable à animer nos régions, à bonifier l'offre touristique du Québec, et ce, au bénéfice de toutes les clientèles touristiques (volet 2); encourager l'innovation et saisir les occasions permettant de maintenir la position et les avantages concurrentiels du Québec dans le domaine ainsi que d'accroître la notoriété et la visibilité du Québec (volet 3).

Programme d'infrastructures Municipalité amie des aînés (PRIMADA)

Période d'inscription : février au 15 mai 2019

Buts : vise à la réalisation de petits travaux de construction, de réfection ou d'agrandissement d'infrastructures dans le but d'améliorer la qualité de vie des aînés. L'aide financière peut aller jusqu'à 50 % du projet pour les municipalités de 3 000 habitants et plus et à 80 % du projet pour les municipalités de 3 000 habitants et moins jusqu'à concurrence de 100 000 \$.

Les Ateliers À VOS FRIGOS

Période d'inscription : 18 février au 20 mai 2019

But : offrir des ateliers de cuisine et conférences gratuites pour outiller les citoyens à travers le Québec et le Nouveau-Brunswick à lutter contre le gaspillage alimentaire. Les experts d'À vos frigos vous promettent des conseils simples et pratiques, accompagnés de délicieuses dégustations élaborées avec les invendus comestibles des IGA.

JUIN / JUILLET / AOÛT 2019-2020

Programme de soutien aux stratégies de développement touristique

Périodes de mise en candidature : en continu jusqu'au 31 mars 2020 et selon les périodes d'analyse suivantes : **1^{er} juin, pour une prise de décision en octobre**; 1^{er} octobre, pour une prise de décision en février; 1^{er} février, pour une prise de décision en juin.

But : développer et renforcer l'offre touristique québécoise afin de faire du tourisme une industrie concurrentielle, durable, innovante et attractive pour les visiteurs du Québec et pour ceux des marchés extérieurs.

Le programme comprend les quatre volets suivants :

- Volet 1 : Appui à la [Stratégie de mise en valeur du tourisme hivernal](#);
- Volet 2 : Appui à la [Stratégie de mise en valeur du tourisme événementiel](#);
- Volet 3 : Appui à la [Stratégie de mise en valeur du tourisme de nature et d'aventure](#);
- Volet 4 : Appui à la [Stratégie de mise en valeur du Saint-Laurent touristique](#).

Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés

Date limite : 19 juin 2019

Buts : Une municipalité amie des aînés (MADA) est une municipalité ou une municipalité régionale de comté (MRC) qui met un frein à l'âgisme; sait adapter ses politiques, ses services et ses structures; agit de façon globale et intégrée; favorise la participation des aînés; s'appuie sur la concertation et la mobilisation de toute la communauté. Dans une MADA, il se développe une culture d'inclusion sociale des aînés. Les politiques, les services et les structures qui touchent les environnements bâtis et sociaux sont conçus pour soutenir les aînés et les aider à vieillir en restant actifs.

Programme Nouveaux Horizons pour les aînés

Date limite : 15 mai 2019 au 21 juin 2019

But : Les projets communautaires permettant aux aînés de partager leurs connaissances, leurs compétences et leurs expériences et d'aider leur collectivité à accroître leur capacité à régler certains problèmes locaux sont admissibles à une subvention pouvant atteindre 25 000 \$ par année, par organisme. [Les projets doivent viser un ou plusieurs des cinq objectifs du programme.](#)

NOUVEAU CETTE ANNÉE : Si vous préférez ne pas soumettre une demande pour une subvention allant jusqu'à 25 000 \$, vous pouvez maintenant [soumettre une demande pour une petite subvention d'un maximum de 5 000 \\$](#) si vous n'avez pas reçu de financement pour des projets communautaires au cours des cinq dernières années.

Programme d'assistance financière à l'accessibilité aux camps de vacances

Date limite : dernier appel de projets, 25 juin 2017

But : contribuer à faire augmenter la participation de la population à la pratique d'activités physiques, de loisir et de sport en favorisant l'accessibilité aux camps de vacances des personnes en situation de pauvreté.

Programme d'aide financière pour la récupération dans les aires municipales

Date limite : 5 juillet 2019

But : aide financière à l'achat d'équipements permanents pour la récupération des matières recyclables dans les aires publiques municipales. Le programme vise les projets portant sur **un minimum de 25 équipements, déployés à court terme**. Remboursement de 70 % du coût d'achat (prix coûtant, avant taxes et frais de livraison) de chaque équipement jusqu'à concurrence de 1 000 \$ d'aide financière par équipement. Pour les fins du programme, un « équipement » consiste en un îlot à 2 ou 3 voies ou à une paire de contenants jumelés. Le maximum d'aide financière pour une organisation municipale est de 150 000 \$.

Subventions MEC – Printemps et automne

Dates limites : Cycle d'automne : 1^{er} juillet au 4 septembre 2019

Buts : déterminer les obstacles à la pratique des activités de plein air pour contribuer à les éliminer et élargir la communauté des adeptes de plein air actifs; aider et encourager les gens à pratiquer des activités de plein air de façon responsable pour assurer une bonne gestion de l'environnement. Les subventions d'un maximum de 20 000 \$ visent à soutenir la communauté des adeptes de plein air actifs.

Fonds pour l'accessibilité – Volet Accessibilité dans les communautés**Période d'inscription : Dernier appel de projet, 26 juillet 2018**

But : fournir un financement pour des projets de petite envergure qui améliorent l'accessibilité et/ou la sécurité des personnes handicapées dans les collectivités partout au Canada. Ces améliorations doivent être apportées au moyen de travaux de rénovation, de construction ou de réaménagement, ou en fournissant des technologies d'accessibilité dans des espaces communautaires où des programmes et/ou des services sont ou seront offerts à des personnes handicapées.

Fonds culturel de Nicolet-Yamaska | [Marthe Taillon](#)**Dats limite : 17 août 2020**

But : soutenir les initiatives culturelles du territoire d'application afin d'encourager la médiation culturelle en facilitant, notamment le rapprochement entre les artistes et les communautés de vie, soit :

- contribuer à la vitalité et au dynamisme artistique et culturel;
- renforcer la concertation en matière de développement culturel;
- accroître le sentiment d'appartenance et de fierté des citoyens.

SEPTEMBRE 2019-2020**Place aux jeux Kraft****Période de mise en candidature : 5 août au 22 septembre 2019**

But : améliorer les espaces récréatifs. La communauté gagnante du grand prix recevra 250 000 \$ applicables à la rénovation d'une installation récréative. Les trois communautés gagnantes d'un second prix recevront chacune 25 000 \$ aussi applicables à la rénovation d'une installation récréative.

Programme Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine

But : appuyer des activités qui sont créées à l'intention du grand public et ouvertes à celui-ci et qui célèbrent le patrimoine historique local ainsi que les artistes et les artisans locaux.

Volet Festivals locaux / **le 30 septembre** – pour les festivals qui commencent **entre le 1^{er} juillet et le 31 août**. **Dates limites : le 31 janvier** – pour les festivals qui commencent **entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre / 30 avril** – pour les festivals qui commencent **entre le 1^{er} janvier et le 30 juin**.

But : offrir une aide financière aux groupes locaux qui organisent des festivals récurrents et présentent des œuvres d'artistes et d'artisans locaux ou des interprètes du patrimoine historique local.

Volet Commémorations communautaires / **Date limite : 31 janvier 2020** pour les événements de l'année civile suivante (2021)

But : offrir une aide financière pour des événements locaux non récurrents, avec ou sans un projet mineur d'immobilisations qui soulignent le centenaire ou l'anniversaire subséquent, par tranches de 25 ans (ex. : 125^e, 150^e) d'un événement local important ou une personnalité locale importante. L'aide financière des projets d'immobilisations est d'un maximum de 25 000 \$ (tels que des projets communautaires en art, la restauration d'objets, les livres d'histoire communautaire, les statues et murales).

Volet Fonds des legs **Date limite : AUCUNE À CE VOLET**

But : appuyer les projets communautaires qui commémorent un événement historique local important ou rendent hommage à une personnalité historique locale importante; entreprennent la restauration, la rénovation ou la transformation d'édifices existants ou d'espaces extérieurs ayant une signification importante pour la communauté locale et qui sont destinés à la communauté.

Fondation Bon départ de Canadian Tire – Subvention de développement communautaire**Période d'inscription : du 26 août 2019 au 1^{er} octobre 2019**, pour les activités offertes du 1^{er} janvier 2020 au 30 avril 2020

But : favoriser l'accès à des activités sportives et récréatives de qualité en finançant des programmes qui sont conformes au **cadre de développement à long terme du participant/athlète de l'initiative Le sport, c'est pour la vie**. Les programmes admissibles doivent répondre aux exigences suivantes: durer au moins cinq heures au total ; comporter au moins cinq séances ; regrouper au moins 25 participants de 4 à 18 ans ; éliminer les obstacles à la participation d'enfants issus de familles défavorisées.

OCTOBRE 2019

2^e APPEL Programme de soutien aux événements sportifs (PSES)

Date limite : 4 octobre 2019 et 3 mai 2019

But : soutenir l'organisation, au Québec, d'événements sportifs de niveaux canadien et international (en rapport avec le plan de développement de l'excellence des fédérations sportives québécoises) ou les comités organisateurs d'événements grand public à l'intention de la population en général.

Programme de soutien à des projets de garde pendant la relâche scolaire et la période estivale 2019

Date limite : dernier appel de projet, 5 octobre 2018

But : soutenir de nouveaux projets, bonifier ou accroître l'offre de garde existante pour les enfants d'âge scolaire, pendant la relâche scolaire et la période estivale 2019. Le soutien financier maximal ne peut pas dépasser 15 000 \$ par projet et par organisme.

Programme de soutien aux politiques familiales municipales

Période de dépôt : du 20 août au 19 octobre 2018

Buts : augmenter la proportion de la population vivant dans une municipalité dotée d'une politique familiale et d'un plan d'action en faveur des familles; appuyer les organismes admissibles qui ont adopté une telle politique et qui souhaitent la mettre à jour.

Les Prix #FondationDesjardins de la Fondation Desjardins

Soumission des candidatures : 7 au 28 octobre 2019

But : offrir de l'aide financière pour réaliser des projets ayant une portée directe sur des élèves de la maternelle, du primaire et du secondaire.

Aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale | [Guide](#) et [formulaire](#)

Date limite : 8 novembre 2019

Buts : aider les municipalités locales à offrir des services municipaux de qualité à coût raisonnable par la conclusion d'ententes intermunicipales relatives à la gestion d'équipements, d'infrastructures, (en place ou pouvant être acquises) de services ou d'activités (existants ou pouvant être développés), ou en étudier l'opportunité. Le soutien financier accordé est d'un maximum de 50 % des dépenses admissibles, pour une somme maximale de 50 000 \$.

Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains | [Modalités](#) et [Formulaire](#)

Date limite : 8 novembre 2019

Buts : développer et améliorer des réseaux piétonniers et cyclables efficaces, sécuritaires, concurrentiels et complémentaires par rapport aux autres modes de transport en milieu urbain; améliorer la sécurité et la quiétude des piétons et des cyclistes afin de favoriser la marche et le vélo. Le programme se veut un incitatif auprès des municipalités pour les aider à prendre un virage marqué dans l'offre d'infrastructures de transport actif au Québec.

NOVEMBRE – DÉCEMBRE 2019

Aide financière aux festivals et aux événements touristiques

Période d'inscription : dernier appel de projet, du **21 novembre 2018 au 7 janvier 2019**, pour tous les événements se déroulant entre le 1^{er} mai et le 31 octobre 2019 inclusivement. Pour les événements se déroulant entre le 1^{er} novembre 2019 et le 30 avril 2020 inclusivement, la période de dépôt d'une demande d'aide financière s'échelonne sur un mois au printemps de chaque année. Les dates précises seront présentées sur le site Web.

Buts : soutenir la croissance des festivals et événements touristiques majeurs qui positionnent la destination québécoise sur la scène nationale et internationale et qui, par conséquent, constituent des produits d'appel importants auprès des clientèles hors Québec (volet 1); renforcer l'attractivité des festivals et événements touristiques qui contribuent de façon notable à animer nos régions, à bonifier l'offre touristique du Québec, et ce, au bénéfice de toutes les clientèles touristiques (volet 2); encourager l'innovation et saisir les occasions permettant de maintenir la position et les avantages concurrentiels du Québec dans le domaine ainsi que d'accroître la notoriété et la visibilité du Québec (volet 3).

[Canada en fête](#)

Date limite : 21 novembre 2019 (Lorsque la date limite de présentation des demandes tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié, la date limite est reportée au jour ouvrable suivant)

Buts : faire apprécier davantage la riche diversité du Canada sur le plan de la culture, de l'ethnicité, de la langue et de la géographie en favorisant les communications entre les Canadiens; inculquer une fierté envers le patrimoine du Canada en offrant l'occasion aux citoyens canadiens de partager leurs expériences, leurs histoires, leurs mythes et leurs symboles. Patrimoine canadien octroie des appuis financiers pour des activités qui se déroulent pendant la période *Le Canada en fête*, du 21 juin au 1^{er} juillet 2020.

[Programme d'assistance financière au loisir des personnes handicapées](#)

Pour information : 819 758-5464 ou info@arlyphcq.com | [Guide](#) et formulaires [volet 1](#) et [volet 2](#)

Date limite : 29 novembre 2019 pour l'année 2020-2021

- Volet 1 : Soutien aux activités de loisir

Buts : soutenir les organisations pour le développement et la réalisation d'activités de loisir à l'intention des personnes handicapées; permettre l'initiation de la personne handicapée à des activités de loisir; favoriser l'intégration de la personne handicapée lors de la réalisation des activités.

- Volet 2 : Soutien à l'accompagnement

But : favoriser la participation des personnes handicapées à des activités de loisir en contribuant financièrement à l'offre d'un service d'accompagnement.

[Programme d'assistance financière aux organismes de loisir et de sport de LSCQ](#)

Période de dépôt des projets : d'octobre au 30 novembre 2019 jusqu'à épuisement des fonds

Buts : le ou les projets déposés doivent permettre l'atteinte d'un ou de plusieurs des objectifs suivants :

1. Valoriser et rendre visible l'action des bénévoles en loisir et en sport | 2. Promouvoir la sécurité et l'intégrité | 3. Participer à la réalisation des Jeux du Québec régionaux en soutenant les associations régionales et les répondants des sports identifiés par les fédérations sportives | 4. Favoriser l'occupation dynamique du territoire en loisir et en sport pour permettre une optimisation des équipements, des installations et des infrastructures de loisir, de sport, de plein air et d'activité physique d'appartenance publique en ce qui a trait à l'accessibilité, à l'attractivité et à la sécurité | 5. Développer les compétences en plein air auprès des jeunes et lutter contre le déficit nature de ceux-ci | 6. Soutenir les initiatives locales, régionales ou interrégionales structurantes dans les domaines du sport, du loisir, du plein air et de l'activité physique | 7. Accompagner les organismes et collaborer avec le milieu du plein air au maintien d'une offre pérenne, à l'aménagement de sentiers et la mise en valeur de sites et d'activités de plein air accessibles, de qualité et sécuritaires. | 8. Bonifier la formation et améliorer les performances culturelles en favorisant les liens entre les adeptes du loisir culturel et les artistes professionnels de la région | 9. Favoriser la pratique du loisir culturel en soutenant financièrement la réalisation d'activités et de manifestations culturelles | 10. Valoriser la pratique régulière de loisir, de sport, de plein air et d'activités physiques.

Les organismes admissibles sont les municipalités, les villes et les MRC, les coopératives (loi C-67.2), les OBNL légalement incorporés, les établissements d'enseignement publics et privés. Les projets retenus pourront recevoir un financement se situant entre 500 \$ à 3 000 \$ de LSCQ (financement maximal de 75 % par projet).

[Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air](#)

Date limite : 6 décembre 2019

Buts : soutenir la mise à niveau et l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air au Québec; améliorer la pérennité, la fonctionnalité, la sécurité et la qualité des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air; améliorer la qualité de l'expérience et renforcer l'accessibilité à la pratique d'activités de plein air; accroître la fréquentation des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air; répondre aux besoins des amateurs d'activités de plein air et contribuer à promouvoir les bienfaits de celles-ci auprès de la population québécoise.

[Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés - Volet 2 : Soutien à la mise en oeuvre de plans d'action en faveur des aînés](#) | [Guide](#) et [formulaire](#)

Date limite : 11 décembre 2019

Buts : soutenir l'embauche ou la mobilisation d'une ou plusieurs ressources, afin de coordonner la mise en oeuvre et le suivi des plans d'action MADA sur le territoire de l'organisme. Les organismes admissibles au volet 2 sont les MRC qui ont déclaré leur compétence conformément à la Loi sur les compétences municipales.

[Programme de subvention au transport adapté](#)

Période de dépôt : du 26 mars au 31 décembre 2019

Buts : soutenir le milieu municipal dans ses efforts pour assurer une certaine mobilité aux personnes handicapées du Québec afin de leur donner accès aux activités de leur communauté et de favoriser leur pleine participation sociale. Le programme prévoit également des modalités plus souples pour les petites communautés non desservies et pour lesquelles la demande ne justifie pas la création d'un service de transport adapté standard. L'aide financière du

Ministère correspond à 65 % de l'estimation du coût admissible, soit le coût admissible déduction faite de 35 % de la contribution du milieu, qui est la contribution escomptée des usagers et du milieu municipal.

EN TOUT TEMPS

Programme réfection et construction des infrastructures municipales (RÉCIM)

Période d'admissibilité au programme : du 15 mai 2018 au 31 mars 2023

But : permettre aux municipalités de réaliser des projets de construction, de mise aux normes, de réhabilitation ou de conversion, d'agrandissement ou de réfection d'infrastructures municipales afin d'assurer la pérennité des services aux citoyens. Le programme permet aussi d'appuyer financièrement la réalisation de projets préconisant la mise en commun de services et le partage d'infrastructures entre les municipalités. Seules les infrastructures à vocation municipale et communautaire suivantes sont admissibles : bureaux administratifs comme un hôtel de ville, une préfecture ou un bureau d'arrondissement; casernes de pompiers; garages municipaux et entrepôts; centres et salles communautaires

Programme d'Amélioration du réseau routier municipal

Date limite : Ce programme est venu à échéance le 31 mars 2018. Les nouvelles modalités seront publiées sous peu.

But : contribuer au financement de projets d'amélioration réalisés par les municipalités sur leur réseau. Il privilégie le réseau qui a fait l'objet du transfert. Il peut s'agir de travaux d'amélioration, entre autres, de la qualité de la chaussée (travaux sur les couches d'usure, rechargement, etc.), du drainage (remplacement de ponceaux, etc.), de la sécurité des usagers de la route (correction d'une courbe dangereuse, etc.), de la surface de croisement de passages à niveau, de la sécurité aux passages à niveau (systèmes d'avertissement automatique, ajout de signalisation routière). **Particularités :** travaux pouvant être admissibles, point 6 : la construction ou l'amélioration de voies cyclables situées sur le réseau routier municipal, incluant la signalisation (délinéateurs, marquage, feux lumineux)

Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec

Date limite : aucune indiquée | programme en vigueur de 2019 à décembre 2023

Forme de soutien : Les travaux faisant l'objet d'une contribution gouvernementale dans le cadre du Programme doivent constituer un investissement additionnel pour la municipalité. Ainsi, cette dernière devra atteindre un seuil minimal d'immobilisations en réfection d'infrastructures municipales d'eau potable, d'égout, de voirie, en construction ou en réfection d'infrastructures requises par le schéma de couverture de risques ou liées à la gestion des matières résiduelles. Lorsqu'une municipalité n'a plus d'infrastructures à rénover ou à construire, comme celles mentionnées précédemment, elle pourra comptabiliser la réfection de bâtiments municipaux ou d'infrastructures municipales de sport pour la réalisation du seuil.

Fonds de développement du territoire (FDT) MRC d'Arthabaska | Pour obtenir un formulaire, contactez [François Gardner](#) / 819 752-2444, poste 4292

Date limite : en continu jusqu'au 30 septembre 2019 | Les demandes d'aide seront traitées et analysées aux 2 mois.

But : appuyer le développement et la réalisation de projets locaux qui auront une incidence positive à court, moyen et long terme sur la vitalité des collectivités, spécialement en milieu rural. Les projets présentés doivent venir appuyer les quatre grandes priorités d'intervention adoptées par la MRC d'Arthabaska en août 2016 | Voir [Guide d'information](#)

Fonds de développement du territoire (FDT) MRC de L'Érable - Volet Pacte rural | [Plan travail](#) |

Date limite : en continu jusqu'en 2019

Buts : promouvoir le renouvellement et l'intégration des populations; favoriser la mise en valeur des ressources humaines, culturelles et physiques du territoire; assurer la pérennité des communautés rurales; maintenir un équilibre entre la qualité de vie, le cadre de vie, l'environnement naturel et les activités économiques.

Fonds de développement des territoires (FDT) MRC de Nicolet-Yamaska

Date limite : en continu jusqu'au 31 mars 2019

Buts : favoriser la mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie (dans les domaines social, culturel, économique et environnemental); soutenir le développement rural.

Fonds de développement du territoire (FDT) MRC de Bécancour

Date limite : en continu jusqu'en 2018

Buts : Volet 1.1 **Enveloppe dédiée aux municipalités locales** : soutenir la mobilisation des communautés et la réalisation de projets structurants afin d'améliorer les milieux de vie dans les domaines social, culturel, économique et

environnemental. Chaque année, une partie du FDT sera réservée pour des projets locaux par municipalité et sera déterminée annuellement. Volet **1.3 Soutien en partenariat, commandites des activités et événements** : soutenir les activités et événements qui améliorent les milieux de vie dans la MRC de Bécancour. Elle attribue aux promoteurs des contributions pour un maximum de 50 % du coût de projet. Ces activités et événements doivent favoriser le développement rural dans toutes ses dimensions (économique, sociale, culturelle, environnementale).

Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) | [Cadre de gestion](#) | [Formulaire](#)

Date limite : aucune période d'appel de projets. Les projets seront réalisés par un comité de développement de projet en codéveloppement avec les partenaires identifiés en vue de concrétiser les enjeux et objectifs et d'en faire des recommandations au comité de sélection.

But : Les projets sont analysés et sélectionnés selon [les priorités régionales suivantes](#): attirer des travailleurs pour assurer la croissance et l'avenir de la région; faire de nos collectivités des communautés entrepreneuriales; prendre le virage technologique et compléter les infrastructures de télécommunications; valoriser le milieu agricole; assurer des services de proximité; développer la notoriété de la région.

Programme de soutien aux initiatives culturelles 2018-2020 – MRC d'Arthabaska

Période de dépôt : En tout temps

Buts : vise favoriser la diversité des interventions culturelles et à soutenir le milieu culturel dans la MRC d'Arthabaska.

Soutien à l'action bénévole | [Députés régions Centre-du-Québec](#)

Date limite : en tout temps

But : Chaque député provincial reçoit annuellement une enveloppe discrétionnaire qu'il peut utiliser pour soutenir les projets de son choix. Les projets soutenus sont toutefois variables pour chaque député en fonction de leurs priorités (ex. : achat d'équipements, aménagement de parc, événement, rénovation d'infrastructures, etc.).

Les programmes du Fonds municipal vert

Période de dépôt : à divers moments selon les programmes

Buts : aider les municipalités canadiennes à s'adapter aux impacts des changements climatiques comme les inondations et les sécheresses. Les subventions peuvent atteindre jusqu'à un million de dollars pour la réalisation de projets d'immobilisations liés aux changements climatiques.

Fonds du Canada pour les espaces culturels

Date limite : en continu jusqu'en 2028

But : contribuer à améliorer les conditions matérielles qui favorisent la créativité et l'innovation artistiques. Le FCEC soutient l'amélioration, la rénovation et la construction d'installations vouées aux arts et au patrimoine, ainsi que des projets d'achat de matériel spécialisé. En appuyant les améliorations matérielles de nos espaces culturels, le FCEC élargit l'accessibilité des Canadiens et des Canadiennes aux arts de la scène, aux arts visuels, aux arts médiatiques ainsi qu'aux collections muséales et aux expositions patrimoniales.

Aide aux immobilisations culturelles

Date limite : La période d'application au programme est **du 8 mai 2018 au 31 mars 2021**

Buts : offrir un soutien financier aux projets de restauration et de conservation des biens patrimoniaux protégés par la *Loi sur les biens culturels* ou des biens d'un grand intérêt patrimonial protégés par une municipalité; contribuer au maintien et au développement sur l'ensemble du territoire du Québec d'un réseau d'infrastructures culturelles répondant aux normes et aux standards professionnels.

Programme de soutien aux initiatives sociales et communautaires - Volet Action communautaire et action bénévole

Date limite : AUCUNE / Les organismes admissibles seront dorénavant invités par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale à déposer des projets structurants et prioritaires.

But : soutenir des projets de recherche, d'évaluation, de formation et d'expérimentation en matière d'action communautaire et d'action bénévole.

Programme Desjardins – Jeunes au travail

Date limite : à vérifier à votre caisse

But : Plusieurs caisses Desjardins permettent à des jeunes de 15 à 18 ans d'effectuer un stage estival rémunéré et supervisé de 180 heures dans une entreprise ou organisme par l'entremise du programme [Desjardins Jeunes au travail](#). L'administration et la gestion de ce programme sont souvent confiées au réseau des [carrefours jeunesse emploi](#).

Programme Jeunes volontaires

Période de dépôt de projet : en tout temps

Buts : permettre aux jeunes de 16 et 29 ans d'acquérir des compétences tout en réalisant un projet qu'ils auront eux-mêmes conçus, comme des projets éco-stage ou socio-stage. Les candidats éligibles doivent: éprouver de la difficulté à obtenir un emploi principalement en raison d'un important manque d'expérience; consacrer au moins 20 heures par semaine à leur projet; ne pas occuper un emploi de plus de 20 heures par semaine; et ne pas être aux études à temps plein. Les candidats retenus peuvent avoir droit à une allocation, à un budget de fonctionnement pour les dépenses liées à leur projet, et au remboursement de certains frais, comme les frais de garde, de transport et de formation.

Fondation Jeunes Projets - Volet Accroche toi à ton projet

Période de dépôt de projet : en tout temps

Buts : s'adresse aux élèves des écoles secondaires qui ont le goût de partager leurs passions et initier des projets dans leur école comme: organiser un spectacle, une exposition, un projet d'arts plastiques ou de musique, créer une bande dessinée, lipdub, vidéo, offrir des activités sportives, une expo sciences, monter une pièce de théâtre, écrire un livre, créer une mini entreprise, coopérative. Le montant maximum accordé pour un projet est de 200\$ pour un projet individuel ou d'équipe, et de 400\$ pour un projet de classe, de cycle ou d'école.

Programme Labatt meilleurs ensemble | [Guide d'admissibilité](#) et [formulaire](#)

Date limite : aucune indiquée (Prévoir 90 jours pour le traitement de la demande)

Buts: aide au développement des jeunes à besoins particuliers. Permet de prévenir et résoudre les problèmes qui touchent les jeunes en difficulté ou handicapés en leur donnant accès à des programmes et du matériel appropriés. Par exemple: des programmes de loisirs, camps, livres, matériel d'artiste et programmes sportifs.

Dons Banque Nationale

Date limite : aucune

But : secteur de soutien privilégié - l'aide aux organismes actifs auprès de la jeunesse dans les domaines de l'éducation, de l'engagement social et de la santé.

Dons et commandites Cascades

Date limite : au minimum 8 semaines avant la tenue de l'activité

But : appuyer des causes environnementales et sociales en soutenant différents projets et événements qui s'inscrivent dans les priorités de l'entreprise, soit le développement durable, l'éducation et l'entrepreneuriat, le sport amateur et l'activité physique en général, le milieu sociocommunautaire. Le soutien offert est sous forme de dons et de commandites selon les budgets disponibles, les priorités de l'entreprise et la visibilité offerte.

Programme de mise en valeur intégrée – Hydro-Québec

Date de dépôt des projets : en tout temps

But : contribuer financièrement à la réalisation d'initiatives dans les municipalités concernées par la construction d'installations de transport d'énergie (lignes et postes). Une somme correspondant à 1 % de la valeur initialement autorisée pour ces installations visées par le Programme est versée aux entités administratives dont le territoire accueille de nouvelles lignes aériennes ou de nouveaux postes de transport pour qu'elles les affectent à des initiatives touchant l'environnement, l'aménagement du territoire ou encore le développement d'une région.

Programme d'octroi de dons ou commandites Hydro-Québec / [soumettre une demande](#)

Date limite : Les demandes sont évaluées **chaque trimestre, soit aux mois de mars, juin, septembre et décembre**. Il est recommandé de soumettre votre demande au moins 90 jours avant la date de réponse souhaitée.

Buts : soutenir la vie culturelle, sociale et économique québécoise par l'entremise de dons et de commandites; contribuer à des activités ou à des événements qui se tiennent au Québec, mais peut toutefois soutenir, à l'occasion, une activité ou un événement dans les marchés où elle est active. Les créneaux d'intervention retenus par Hydro Québec sont la culture, les sciences, l'environnement et le développement durable, les partenaires

socioéconomiques, le sport, la santé, l'éducation, le secteur sociohumanitaire. Hydro-Québec alloue chaque année aux dons et aux commandites 1 % du bénéfice net moyen sur les activités poursuivies.

Banque CIBC - Dons et commandites

Date limite : en tout temps

But : apporter davantage aux collectivités où nous sommes établis grâce à des dons, à des commandites et à l'esprit de bénévolat de nos employés. Organismes admissibles : organismes de bienfaisance canadiens enregistrés. Soutien financier : La plupart des organismes financés reçoivent un don annuel inférieur à 10 000 \$.

Dons de produits MEC

Période de dépôt : en tout temps (prévoir un délai de six semaines suivant la présentation de votre demande)

Buts : les cartes-cadeaux MEC, d'une valeur allant jusqu'à 200 \$, permettent aux groupes communautaires de recueillir des fonds ou de récompenser leurs bénévoles. Votre organisme doit avoir comme vocation d'inspirer notre communauté d'adeptes d'activités de plein air et de créer des conditions favorables à la pratique de ces activités tout en faisant la promotion de principes de responsabilité environnementale.

Mouvement Desjardins - Dons et commandites

Date limite : en tout temps. Il faut prévoir un délai de traitement de 4 à 6 semaines.

But : appuyer plusieurs initiatives communautaires locales et régionales liées au développement économique, à la santé, à l'environnement, à l'éducation, aux arts et à la culture ainsi qu'aux loisirs et aux sports. Les critères de sélection des projets sont : répondre à une problématique du milieu, l'améliorer ou la résoudre; avoir un impact socioéconomique dans la communauté à court, moyen ou long terme; apporter une valeur ajoutée à la communauté; mobiliser l'action et le partenariat des gens du secteur. Les dons et commandites attribués sont de deux types - **moins de 5 000 \$ OU plus de + 5 000 \$**.

Autres liens à consulter :

[Programmes d'aide fondation de la faune](#)
[Programmes de subventions Fonds municipal vert](#)
[Programmes et mesures ministère de la famille](#)
[Programmes et services aux entreprises touristiques](#)
[Répertoire des programmes de soutien pour les actions familles et aînés en milieu municipal](#)
[Répertoire des programmes et des mesures – Office des personnes handicapées](#)
[Programmes Arbres Canada](#)
[Autres programmes d'aide provinciaux verts](#)
[« Assistance financière de Loisir Sport Centre-du-Québec »](#)
[Emploi-développement social Canada](#)